

Dernières nouvelles botaniques de l'île de Ré

Pierre LE GALL
F-17630 LA FLOTTE-EN-RÉ
ps.legall@free.fr

Résumé : L'auteur complète d'inventaire botanique de l'Île de Ré publié en 1994 dans un numéro spécial édité par la SBCO.



Carte 1. L'île de Ré, © IGN, Géoportail

Aethusa cynapium

La cigüe des jardins n'apparaît pas dans l'inventaire d'A. Terrisse. À La Flotte, elle est apparue en juin 2014 sur les bords du parking de La Clavette (XS 2816). Dans son inventaire de 1994, A. Terrisse place ce taxon dans la liste des espèces présentes au siècle précédent, mais qui semblaient avoir disparu depuis. En 2015, elle était toujours bien présente à La Flotte.

Agrostemma githago

Dans son inventaire de 1994, A. Terrisse signale que « la Nielle est encore présente dans de nombreuses moissons de la partie sud-est de l'île ». Depuis cette date, les cultures de céréales ont progressivement été arrêtées, ce qui a entraîné la disparition pratiquement totale de cette grande et spectaculaire messicole. Depuis quelques années, les communes, les chasseurs et les agriculteurs implantent des friches fleuries, en particulier pour agrémenter leurs paysages, mais aussi pour réaliser des rotations dans leurs cultures. Parmi les espèces utilisées (*Cyanus segetum* (= *Centaurea cyanus*), *Borago officinalis*,

Phacelia tanacetifolia, etc.), les nielles ne sont pas rares et peuvent se maintenir sur place plusieurs années. C'est le cas par exemple en juin 2015 d'une friche installée en 2012 sur la commune de Sainte-Marie-de-Ré au lieu-dit La Terre rouge (XS 3112). Parmi les nombreux exemplaires rencontrés, il y a de très fortes variations morphologiques car certains sont très velus et présentent des sépales dépassant largement la corolle, alors que d'autres sont glabres avec des sépales nettement plus courts que les corolles (variété horticoles). C'est la même explication en ce qui concerne les bleuets (couleurs et nombre de fleurs très variables dans les capitules).

Aira praecox

Cette petite Poacée très discrète doit être considérée comme rare sur l'île de Ré, avec seulement trois ou quatre stations répertoriées. L'une de ces stations est située sur un chemin sablonneux peu fréquenté dans le secteur des Grands Bois, sur la commune de La Flotte (XS 3115). Elle s'y trouve en mélange avec *Trifolium scabrum* et *T. glomeratum*.

Asplenium marinum

Espèce très rare sur le littoral sud-atlantique, elle bénéficie du statut d'espèce protégée au niveau régional. Une belle population dans un puits est connue depuis quelques années à l'est de la commune de Saint-Martin sur un terrain appartenant au Conseil départemental. Une autre (1 seul pied) avait été signalée par A. Terrisse comme récemment disparue sur les remparts de Saint-Martin. Bien que régulièrement recherchée par les botanistes rétais sur les remparts tournés vers le nord, la Doradille marine n'a pas été retrouvée. Pourtant elle y persiste et même s'y développe bien car ce sont plus de cent cinquante pieds qui sont présents dans les joints des remparts, de part et d'autre de l'entrée du port, sur un secteur difficile d'exploration, sauf en venant par la mer. Cette population m'a été montrée par Frédéric Fy du Conservatoire botanique de Poitiers lors d'une récente exploration commune, car elle leur est familière depuis plusieurs années. Saint-Martin-de-Ré est donc l'une des trois communes littorales de tout le Sud-Ouest atlantique où cette fougère s'est installée et la seule qui bénéficie d'exemplaires présents dans ses deux milieux de prédilection : falaises et puits.

Bergenia cordifolia

Plusieurs plants de ce taxon ont été observés sur la commune du Bois-Plage en octobre 2014, dans le secteur de Gate-Bourse (XS 2615). L'origine de cette station est certainement en étroite relation avec le fait que de très nombreuses parcelles boisées ont été utilisées pour des séjours d'été et que certains propriétaires ont tenté de jardiner et de décorer leur domaine. Ce taxon a déjà été observé à plusieurs reprises ailleurs sur l'île de Ré, car cette plante se bouture facilement dans les dépôts sauvages de débris végétaux, comme en particulier à proximité d'une jardinerie de Sainte-Marie-de-Ré (XS 2813), où une population de quelques m² est présente depuis plusieurs années. Partout, sa propagation naturelle reste cependant limitée au seul secteur contaminé.

Centranthus calcitrapae

Devenus très abondants le long de la route juste en arrivant à La Rivière (commune des Portes-en-Ré), plusieurs exemplaires ont été découverts au printemps 2015 aux abords des parkings de Trousse Chemise sur des terrains sableux et tassés au niveau de la dune fixée. Cette seconde station montre que ce taxon, encore rare sur l'île de Ré, y trouve cependant de bonnes conditions climatiques pour s'implanter durablement.

Cercis siliquastrum

Plusieurs jeunes exemplaires sont découverts le 30 novembre 2014 sur la commune de Sainte-Marie-de-Ré. Ils sont groupés sur une surface de quelques centaines de m², dans un bois situé à proximité d'une jardinerie et où les dépôts sauvages de débris végétaux sont fréquents (XS 2813). Désormais cet arbuste semble bien être spontané sur l'île de Ré, comme on peut le constater dans d'autres régions, à partir de graines.

Claytonia perfoliata

Dans son inventaire de 1994, A. Terrisse cite seulement quatre stations insulaires pour ce taxon qui fait partie des espèces déterminantes pour la région Poitou-Charentes. Il estime que certains des peuplements sont peu étendus mais denses (plusieurs centaines de pieds). En 2013 et 2014, les peuplements connus se sont multipliés puisque plus de douze sont maintenant répertoriés dans le « canton sud ». Certains sont particulièrement denses avec des milliers de pieds sur des espaces de plusieurs centaines de m², représentant alors un recouvrement à 100 % du sol. C'est en particulier le cas sous plusieurs plantations de Cyprès de Lambert (*Cupressus macrocarpa*). Mais il semble bien que la période favorable à l'observation soit relativement courte, car les feuilles sont très appréciées des lapins de garenne qui réduisent les touffes à des paquets de pétioles de quelques centimètres de longueur seulement, ce qui fait disparaître la majorité des pieds avant qu'ils ne fleurissent. Une recherche systématique en juillet par exemple ne mettra en évidence que quelques rares stations sur des sites humides et bien protégés.

L'association de cette espèce avec les Cyprès de Lambert

(*Cupressus macrocarpa*) semble être un fait réel. Il y a dans ce phénomène, conforté par la flore mycologique spécifique des humus des cyprès, la possibilité de créer un nouvel habitat qui serait localisé à une bande très littorale des côtes atlantiques.

Coronilla glauca

Un exemplaire de bonne taille à la lisière des bois de pins, au sud de la station d'épuration de La Flotte (XS 2815), trouvé en 2014, retrouvé en juillet 2015. Il s'agit sans doute d'une graine apportée sur ce site en même temps que des déchets végétaux d'entretien de jardins, qui a germé sur place et qui se développe, pour atteindre 1,5 m de haut. La tige est en léger zigzag et les feuilles légèrement grasses à cinq ou sept folioles tronquées à leur extrémité sont de bons critères de reconnaissance. Il faut noter que, depuis quelques années, ce taxon est très souvent cultivé dans les jardins et sur les trottoirs pour ses qualités ornementales et sa bonne résistance à la sécheresse estivale. Il s'agit là encore d'un taxon nouveau pour les espaces naturels de l'île de Ré.

Datura wrightii

Plusieurs pieds de ce taxon ont été découverts derrière la station d'épuration de La Flotte (XS 2815), le 12 septembre 2014. Il sont situés à plusieurs dizaines de mètres les uns des autres, au milieu de nombreux pieds de *Datura stramonium*, mais leurs feuilles entières et veloutées contrastent avec celles des stramoines, vertes et brillantes. Les fruits sont munis d'épines nettement plus nombreuses et plus fines que celles des stramoines, mais surtout ils pendent et les plus jeunes portent un pistil sec de plus de 15 cm de long. À cette date, les deux plus gros exemplaires ne portent aucun bouton, toutes les fleurs sont transformées en fruits de tailles différentes. Les plus petits pieds ne portent ni fleur ni fruit.

Il faut se demander comment ce taxon invasif, connu du littoral méditerranéen français, de Corse et d'Espagne est arrivé sur l'île de Ré, et plus particulièrement sur un site éloigné de tous jardins et des lieux touristiques. En 2015, un seul pied a échappé aux tontes organisées par la commune pour « faire propre » sur tous les bords de chemins communaux. La longue période de fortes chaleurs sans pluie du début de l'été a stoppé croissance et floraison. Par contre, après un épisode pluvieux, ce pied un peu chétif est devenu une grosse touffe garnie de plusieurs dizaines de fleurs.

Dracunculus vulgaris

Au moins trois stations de ce taxon utilisé en décoration dans certains jardins sont connues en milieu « naturel », loin de toute habitation : commune de Loix (le Feneaux, XS 1818), commune de La Flotte (La Prée, XS 3115) et Les Chaignes (XS 3014). À chaque fois, quelques pieds de tailles très différentes sont présents et démontrent que l'installation d'une population subsponnée est en cours.

Heracleum sibiricum subsp. *sibiricum*

(= *H. sphondylium* subsp. *sibiricum*)

J'ai découvert pour la première fois sur l'île de Ré, une trentaine de pieds fleuris au bord du parking de Foirouse sur la commune d'Ars-en-Ré, le 6 juin 2015 (XS 1516). Signalée rare, voire même comme « en cours de disparition » par A. Terrisse, cette nouvelle station est encourageante pour l'avenir de ce taxon sur l'île de Ré.

Ce même jour, un petit groupe a été repéré dans une friche agricole ancienne sur la commune de Sainte-Marie (XS 2913). Cette friche est peuplée de façon majoritaire par des *Arrhenatherum elatius* et il faut se demander comment s'est implantée cette espèce dans un milieu sableux très sec et éloigné de la route.

Et pour continuer la loi des séries, une troisième station est présente dans une friche en partie arborée, sur la commune de Sainte-Marie, Les Ensemberts (XS 2713). Elle comporte une cinquantaine de pieds dont seulement quinze sont en fleurs. Sur ce site, il y a quelques années, une opération de plantation d'arbres a été menée pour remplacer ceux qui avaient été détruits par une forte tempête. Des graines ont sans doute été apportées lors de cette intervention.

Le manque d'observation de ces grandes plantes est peut-être en relation avec le fait que leur cycle biologique est très rapide sur ces terrains secs et qu'après quelques semaines seulement plus aucune trace de leur présence n'est repérable.

Hyacinthoides non-scripta

Bien que très présent sur le continent, ce taxon n'était pas répertorié sur l'île de Ré, alors que *Hyacinthoides hispanica* y est très commune. En avril 2015, une population répartie sur plusieurs m² a été identifiée dans une « terrain à camper » abandonné. Il est situé sur la commune du Bois-Plage au lieu-dit Les Salières (XS 2716). Plusieurs des exemplaires présents portaient des fleurs.

Impatiens balfouri

Cette balsamine est présente dans de nombreux jardins dont elle s'échappe avec quelques facilités. Par exemple, dans le centre bourg de Saint-Martin, une petite ruelle peu ensoleillée est totalement envahie à partir d'un jardin caché derrière un mur. Depuis quelques années maintenant, il n'est pas rare d'en observer des exemplaires plus ou moins vigoureux sur des sites très éloignés des zones urbanisées. Souvent, c'est sur des dépôts sauvages ou sur des remblais que s'observent ces populations. C'est par exemple le cas dans le secteur des Brossards de la commune de La Flotte (XS 2717) où plusieurs dizaines de pieds ont été observés en 2015, sur le remblai d'un nouveau chemin.

Lathyrus nissolia

Découverte en fleurs en mai 2015, sur la commune du Bois-Plage, lieu-dit Les Clairais (XS 2415). Cette gesse à feuilles réduites à un phyllode étroit et allongé peut facilement passer inaperçue et seule la petite tache rouge vif de ses fleurs attire l'œil au sein des hautes herbes vertes. Ici elle pousse dans une grande cuvette qui accumule l'eau douce en cas de fortes pluies.

Leersia oryzoides

Cette grande Poacée a été découverte le long de la route des Bragauds sur la commune de La Flotte-en-Ré, à la frontière avec Rivedoux (XS 3214) le 10 octobre 2014. Il s'agissait d'une grosse touffe bien développée avec de nombreuses tiges en fin de floraison. Bord de route et aspect ornemental semblent indiquer qu'il s'agit d'une implantation à partir de l'un des nombreux endroits où ce taxon a été volontairement installé pour végétaliser ronds-points et autres aménagements routiers.

Melissa officinalis

Découverte en avril 2014 sur la commune de Sainte-Marie (XS 2912). Ce terrain est une ancienne zone de jardins et de champs laissés à l'abandon. Plusieurs pieds très vigoureux et de tailles différentes sont présents, ce qui tend à démontrer que ce taxon y est bien naturalisé. Il faut dire qu'une autre station est connue dans un jardin sur la commune de La Flotte, où de nombreux jeunes plants apparaissent chaque année, au point que la mélisse y est considérée comme spontanément envahissante.

Nassella tenuissima

Ce taxon est de plus en plus utilisé dans les aménagements paysagers, que ce soit pour les massifs en zone urbaine ou pour les abords des routes et ronds-points. Bien connu pour ses grandes facilités à se reproduire, il n'est plus exceptionnel de le rencontrer dans les milieux naturels éloignés de tout aménagement. C'est en particulier le cas dès l'automne 2013 dans le secteur des Hauts de Turpines sur la commune de La Flotte (XS 2714), puis de 2014 où plusieurs nouvelles stations ont été répertoriées. Par exemple, je l'ai rencontré dans une première station localisée à proximité de La Flotte-en-Ré (XS 2815), où plusieurs dizaines de petits exemplaires sont installés sur une zone éclairée entre plusieurs chênes verts. J'ai également rencontré plusieurs jeunes plants sur les pelouses sableuses des Hauts de Turpines (XS 2714), à proximité d'un pied fleuri déjà remarqué en 2013. De même les bermes de la route principale aux Portes-en-Ré en portent plusieurs exemplaires.

Il faut s'attendre à ce que ce taxon soit de plus en plus fréquent dans les paysages rétais. Ce taxon doit être considéré comme potentiellement invasif, car l'un des éléments présentés pour favoriser sa vente en jardinerie est qu'il est très résistant à la sécheresse et qu'il se reproduit très facilement.

Nicandra physalodes

À l'automne 2013, nous avons retrouvé des représentants de ce taxon dans une petite clairière proche de La Grainetière (XS 2716), sur la commune de La Flotte. Il s'agit d'une espèce annuelle très peu courante sur l'île de Ré, signalée uniquement au même endroit par A. Terrisse (1994). Toujours présente sur ce site sans doute en relation avec une banque de graines localisée, il faut se demander si elle apparaît ou non chaque année.

En octobre 2014, ce taxon toujours présent à La Flotte était présent sur un second site localisé à Saint-Clément-des-Baleines à proximité de La Pyramide (XS 1122). Durant l'été 2015, le site de La Flotte ne présente aucun exemplaire, suite à un « nettoyage » du terrain.

Nicotiana glauca

Le tabac glauque est bien représenté sur la commune de La Flotte, au lieu-dit Les Caillotières (XS 2915). En juillet 2015, plusieurs exemplaires sont présents et fleuris sur le site d'un dépôt de matériaux. Ils sont en mélange avec des phytolaques, des séneçons du Cap, des *Salpichroa*, des balsamines (*Impatiens balfourii*) et autres espèces à fortes potentialités invasives. Outre les matériaux inertes, de nombreux apports sauvages de déchets végétaux sont visibles sur ce site. Sans doute, le Tabac glauque y est arrivé sous forme de graines mélangées à des restes de tailles réalisées dans un jardin. Sa persistance démontre qu'un processus de naturalisation est bien engagé.

Oenothera lindheimeri (= *Gaura lindheimeri*)

Depuis plusieurs années, cette espèce décorative est très répandue dans les aménagements ornementaux et les jardins privés, où elle a démontré sa facilité à produire des graines et des nouveaux plants. C'est ce qui explique qu'elle se disperse même dans les espaces naturels éloignés des zones urbaines rétaises. En particulier, elle est maintenant présente le long des chemins dans les sous-bois bien éclairés proches de la zone de contact des communes de La Flotte, Saint-Martin et Le Bois-Plage (XS 2716). Sa progression s'intensifie rapidement d'une année à l'autre.

Parentucellia viscosa

Dans son inventaire de 1994, A.Terrisse signale ce taxon comme présent sur une seule station avec seulement *une dizaine de pieds parmi quelques milliers de Bellardia trixago, vers Les grands Prés de Sainte Marie*. En juin 2015, c'est une véritable prairie pratiquement monospécifique formée par plusieurs milliers de pieds fleuris, qui est présente sur la commune de Saint-Clément dans le quartier des Doreaux (XS 1121). Il est assez étonnant que cette station soit restée ignorée d'A. Terrisse, ce qui signifie peut-être qu'elle n'existait pas en 1994. Les terrains concernés sont des prairies où normalement plusieurs poneys passent une grande partie de l'été ; des apports de fourrages importés du continent y sont réguliers et pourraient être à l'origine de cette station.

Phillyrea latifolia

Ce taxon bénéficie d'un statut de protection régionale en Poitou-Charentes. Il est bien présent de façon ancienne sur plusieurs sites de l'île de Ré. Actuellement, il est souvent utilisé dans la composition arbustive de nouveaux espaces paysagers. Sachant que dans les années 1880-1900 toutes les surfaces de l'île étaient cultivées et qu'il n'y avait pratiquement aucun arbre, est-il possible de comprendre aujourd'hui comment ces peuplements sont apparus dans les espaces naturels sur l'île et ont pu s'y développer ?

Sur la commune de La Flotte, dans le secteur des Chaignes (XS 3014) deux parcelles cadastrales séparées de quelques centaines de mètres sont boisées avec des pins maritimes (*Pinus pinaster*) dont le dénombrement des étages de branches

permet de savoir qu'ils ont été plantés dans les années 1955-1960. Sur l'une de ces parcelles, une population de plusieurs centaines de pieds de filaires de tous âges prouve qu'il y a une réelle naturalisation sur ce site. Par contre sur l'autre parcelle, seulement trois ou quatre très gros exemplaires de filaires sont visibles sans qu'il n'y ait le moindre plant plus petit. Il faut donc envisager qu'il n'y a eu aucune reproduction naturelle sur cette parcelle. Mais ce qui est surprenant est que tous ces vieux pieds ont en commun d'être situés au contact étroit d'un pin maritime. Cette disposition très particulière suggère que les deux essences ont été implantées simultanément, sans doute lors d'un boisement volontaire effectué sur un terrain agricole abandonné. Une graine de filaire devait alors être incluse dans la terre de la motte utilisée pour la culture des plants de pins maritimes. Le centre horticole ayant fourni les plants de pins maritimes doit donc se trouver dans une région où la filaire est naturellement présente. *Phillyrea latifolia* ne serait donc pas une espèce naturelle de l'île de Ré.

Quercus cerris

Le Chêne chevelu est dans l'inventaire d'A. Terrisse, avec une mention particulière de la présence de quelques très beaux arbres dans le nord-ouest de Rivedoux. Il aurait pu préciser le chiffre de cinq, qui sont toujours là en 2015, et en bonne santé (XS 3114). À ces exemplaires, il faut maintenant ajouter plusieurs dizaines de plants plus jeunes qui sont dispersés autour des adultes fructifians. Ceci permet sans doute de conclure que cette espèce est bien adaptée au climat rétais et qu'elle fait désormais partie de la flore patrimoniale. Bien que très rare et certainement plantés à titre expérimental comme d'autres essences d'arbres dans le même secteur, au moins l'un de ces grands chênes porte des galles formées par des Hyménoptères Cynipides *Andricus lucidus*. Ces galles simulent à s'y méprendre les cupules chevelues des glands. On est sans doute en droit de se demander comment ce petit Hyménoptère a réussi à venir jusqu'à cette population insulaire de chênes chevelus très isolée.

Quercus petraea

Le Chêne sessile n'est pas cité par A. Terrisse. Il est pourtant très présent dans le même secteur que les chênes d'autres espèces (*Quercus pedunculata* et *Q. cerris*) sur les communes de Rivedoux et de La Flotte (XS 3114).

Ce taxon est représenté sur ce site par quelques gros exemplaires, mais aussi par toute une population d'individus plus jeunes. Cette présence simultanée démontre qu'il y a une multiplication naturelle sur place et que cette espèce semble très bien supporter les conditions climatiques de l'île de Ré. Il faut noter que toute cette région rétaise possède des plantations d'essences diverses, qui ont certainement été réalisées par un particulier désireux de tester une mise en valeur forestière de ces terres pauvres et très sèches.

Reynoutria japonica

En septembre 2014, dans la partie remblayée pour revégétaliser un ancien terrain de stockage de matériaux, localisé aux Hauts de Turpines (XS 2714) sur la commune de La Flotte en Ré, plusieurs touffes très fleuries sont faciles à remarquer. Mais autour, plusieurs jeunes pieds portant seulement quatre ou cinq feuilles sont présents. Cette espèce réputée très invasive ne semble pas avoir été signalée jusqu'à cette date sur l'île de Ré, alors que plusieurs peuplements de *Reynoutria sachalinensis* sont déjà connus à divers endroits (Rivedoux, Sainte-Marie, Le Bois-plage...).

La présence de cette nouvelle plante invasive sur un site en cours de revégétalisation à la demande des responsables de la Communauté de communes, accompagnée de plusieurs autres taxons connus pour leur caractère invasif, démontre si besoin les risques de modification des milieux et des habitats par des opérations mal contrôlées. Les propositions faites par des bureaux d'études sont prises comme bases infaillibles pour commander des travaux, alors que leurs études de sites sont sommaires et approximatives avec même, dans ce cas précis, l'aveu de n'avoir effectué aucun inventaire ni d'observations préliminaires sur le terrain. La généralisation de ces méthodes

risque de très largement favoriser l'implantation d'espèces invasives.

Tamarix ramosissima

Fin août 2015, quelques inflorescences sur des tamaris plantés en bordure d'un parking à Saint-Martin-de-Ré (XS 2617) permettent de déterminer avec certitude ce taxon. Tous les pétales sont tronqués obliquement à leur extrémité, ce qui leur confère une forme nettement dissymétrique. Les tamaris sont nombreux sur l'île et traditionnellement *Tamarix gallica* est considéré être le seul présent. Mais les nombreuses plantations récentes permettent que d'autres taxons apparaissent dans les jardins privés et publics. De là, et avec la multiplication des dépôts sauvages dans tous les espaces naturels, il n'est pas rare de voir apparaître de nouvelles populations. Un examen systématique des exemplaires permettrait certainement de découvrir la présence de nombreux taxons non indigènes, mais bien acclimatés.

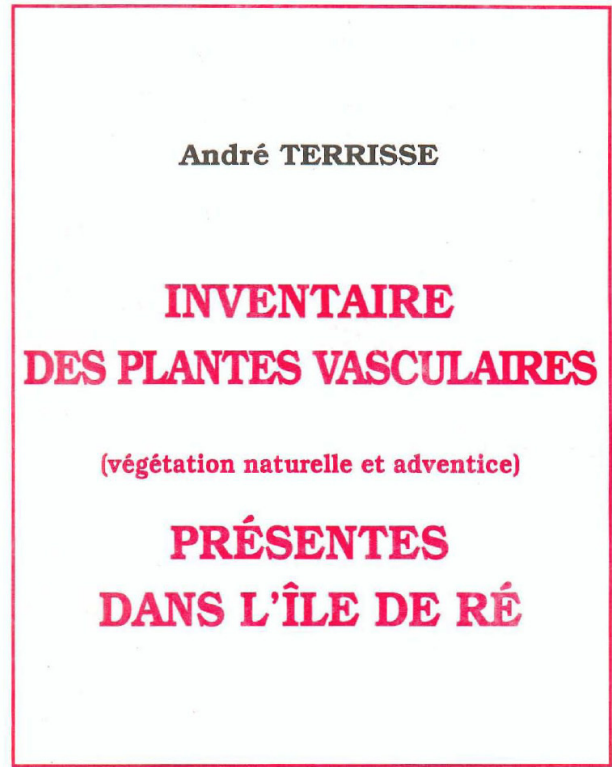
Une prospection rapide effectuée en septembre en recherchant les lieux présentant des floraisons tardives de *Tamarix ramosissima* permet d'évaluer que cette espèce serait présente sur un maximum d'une dizaine de sites, toujours localisés sur des sites urbanisés (Saint-Clément, Ars, Rivedoux, Les Portes...).

Tanacetum vulgare

Encore un exemple d'une espèce introduite sur l'île depuis peu. Ni Lloyd ni Terrisse ne la citent sur Ré. Ce n'est que depuis deux ans que ce taxon est visible en quelques points, tous proches de ronds-points routiers sur lesquels les services départementaux ont fait des plantations paysagères (est de Sainte-Marie par exemple). De même la Tanaïse commune est visible et semble devoir persister dans quelques-unes des friches fleuries implantées sur des terrains agricoles abandonnés et en friche. Il est fort probable qu'à partir de ces quelques foyers elle se disperse plus largement à d'autres secteurs favorables.

Veronica cymbalaria

Cette magnifique espèce de véronique rampante méditerranéenne semble n'avoir jamais été recensée sur l'île de Ré. Une station a été découverte en avril 2014, entre La Palisse et les Charbonnières sur la commune de La Flotte (XS 3214). Cette station ne serait en fait pas unique sur l'île car, en consultant le site photographique de la flore de La Rochelle, on y découvre une photo de cette espèce prise en 2010 à Saint-Martin-de-Ré, sans autre précision. En avril 2015, une autre petite population était repérée sur la commune de Saint-Martin-de-Ré, secteur des Marais (XS 2716). Il faut noter que même une station importante pour un taxon peu représenté reste très localisée sur le terrain et que sa découverte est en grande partie liée à beaucoup de chances.



Le Clos de la Lande, 61, route de la Lande, 17200 Saint-Sulpice de Royan (France)

Cistus psilosepalus PN

Le bois de Trousse-Chemise, qui est du domaine de l'état, possède un peuplement relativement abondant de ce ciste. Il y fut découvert à Pâques 1955 par R. B. PIERROT et reste à peu près stable.

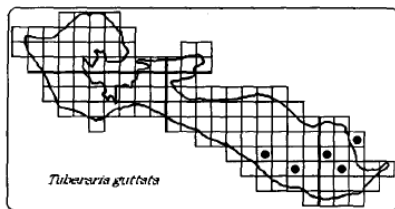
Cistus x obtusifolius (= *C. psilosepalus* x *salvifolius*).

Cet hybride n'est pas rare, à Trousse-Chemise, entre les parents. L'équilibre qui s'est établi entre les trois taxons (les deux espèces et leur hybride) semble stable ; en tout cas, il n'a guère varié depuis la découverte de cette station, il y a maintenant une quarantaine d'années.

Cistus salvifolius

Présent au bois de Trousse-Chemise, en mélange avec *C. psilosepalus* ; mais on peut en rencontrer de maigres peuplements en quelques autres points de l'île.

Tuberaria guttata



Cette espèce des sables acides est très rare dans l'île, alors qu'elle peut être abondante, sur le continent, dans les sables du littoral (à la Coubre, par exemple). J'en connais ici seulement quatre peuplements, dont un seul peut être qualifié d'abondant (aux Clémorinants, en 2813, en lisière sud du bois de pins parasols et de pins maritimes, là où, en raison de la proximité immédiate des arbres, le sol est dépourvu de tout autre végétal).

TAMARICACEAE

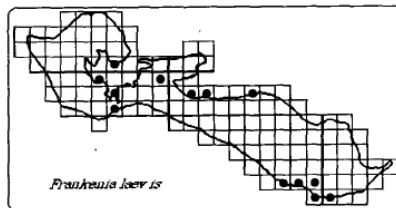
Tamarix gallica

Apparemment le Tamaris, présent partout sur l'île, n'y est jamais spontané ; il s'agit toujours de haies ou de petits bosquets ; on peut rencontrer de rares pieds isolés, mais jamais, sur un même terrain, des pieds d'âges divers, comme c'est le cas pour le Chêne vert, par exemple. D'ailleurs, LLOYD déjà notait : « fructifie peu ». De fait, j'en ai vu de rares pieds portant des fruits, à l'écart du rivage.

Actuellement, le rôle qui lui est dévolu est celui de brise-vent, ce qui explique qu'on le trouve surtout aligné en haies, en particulier à l'arrière des digues ; mais jadis, il a été utilisé abondamment en vannerie, aussi bien par les pêcheurs que par les agriculteurs et les sauniers, ce dont témoigne la présence actuelle de quelques bosquets (cf. P. TARDY, *Cahiers de la mémoire*, été 1993, p. 12).

FRANKENIACEAE

Frankenia laevis



Cette espèce est peu commune sur l'île ; on la rencontre cependant dans ses deux habitats : sur la côte sud-est, en bordure des falaises, sur la côte nord, où elle semble actuellement en expansion, dans des sols vaseux, et parfois en mélange avec (ou plus souvent à proximité immédiate de) *Limonium dodartii* Kuntze.